

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **14 (1888)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la sortie de cette galerie et le réservoir, il y a un troisième syphon, celui des Crosettes.

Nous nous occuperons plus spécialement des travaux dans la vallée de la Reuse ; concernant ceux de la Sagne et de la Chaux-de-Fonds, j'ajouterai les données suivantes :

Le réservoir du Foulet, à 1 km. environ de la ville, est presque entièrement creusé dans le rocher ; il contient 4700 m³. d'eau. Le fond se trouve à la cote 1075, 50, soit à 87 m. au-dessus de la Place Neuve à la Chaux-de-Fonds et les hydrantes les plus élevés fourniront encore de l'eau sous 36 m. de pression.

La longueur totale de la canalisation est d'environ 21 km. ; les tuyaux sont en fonte, à emboîtement, et proviennent des usines de Louis de Roll ; leur diamètre varie de 400 à 70 mm.

La conduite du réservoir à l'entrée de			
de la ville a	1040 m.	de longueur	
Le syphon des Crosettes	1430 »	»	»
La galerie de la Corbatière	1088 »	»	»
L'aqueduc Jogne-Corbatière, y compris les 2 syphons de 211 m.	13 703 »	»	»
La galerie de Jogne	768 »	»	»
La conduite de refoulement	1400 »	»	»
Longueur totale entre l'usine et l'entrée en ville	19 429 m.		

Les tuyaux des syphons sont également en fonte, à emboîtement ; leur diamètre est de 35 cm. et la plus grande pression à laquelle ils doivent résister est de 6 atmosphères.

L'aqueduc de la vallée de la Sagne est calculé pour un débit qui pourrait atteindre 8000 litres à la minute ; il a une section trapézoïdale de 40-50 cm. de largeur et 45 cm. de hauteur. Il a été coulé sur place en béton gras de ciment Portland (400 kg. de ciment par m³) et recouvert de dalles, également en béton de ciment.

Le recouvrement en dalles présente l'avantage de permettre l'application d'un bon enduit dans l'intérieur de la coulisse et de pouvoir s'assurer de la parfaite exécution du travail. La profondeur moyenne des fouilles est de 2 m.

Contrairement à l'opinion de M. Ritter et d'une partie des experts, l'aqueduc de la Sagne a été établi à petite section, c'est-à-dire non accessible à l'intérieur. Les maçonneries reviennent environ à 20 fr. par m. courant, tandis que l'aqueduc à grande section aurait coûté au moins trois fois autant ; il en serait résulté une dépense en plus de 600 000 francs, au minimum, et il n'eût guère été possible de terminer le travail dans le même laps de temps. Les avantages de l'aqueduc à grande section n'étaient certainement pas proportionnés à une augmentation de dépense aussi considérable.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS

ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale du 24 mars 1888 à 4 heures
à l'hôtel Beau Site.

Monsieur le président Meyer ouvre la séance par un court historique de l'activité de la société pendant l'année. Si les séances ont été peu nombreuses, il faut en attribuer la cause

à la difficulté de trouver des membres disposés à présenter un travail ; les sujets à traiter ne font pas défaut ; c'est bien plutôt le zèle qui manque.

À côté d'autres démissions, nous avons eu le regret de perdre notre respecté collègue, M. le professeur Marguet. Sur l'invitation du président la société se lève en signe de respect pour la mémoire de M. Marguet.

La souscription en faveur des enfants de feu M. l'architecte Maget, que la mort de leur père laissait dans une position difficile, a produit plus de 2000 fr.

Le comité s'est occupé de la recherche d'un local central pour notre bibliothèque ; jusqu'ici les démarches n'ont pas abouti ; si cependant, comme il en est question, l'on réussit à construire à Lausanne une salle de réunion pour les différentes sociétés de la ville, nous pourrions peut-être, en nous réunissant à d'autres sociétés, y trouver un local propre à recevoir notre bibliothèque.

Après avoir entendu le rapport de son président, l'assemblée passe à l'expédition des tractands statutaires.

Les comptes, vérifiés par MM. Boucher et Duvoisin, sont trouvés parfaitement exacts ; ils soldent par un actif de 569 fr. 90 c., contre 396 fr. 40 c. en 1887.

M. Meyer, ingénieur en chef, est réélu président par 19 voix sur 21 votants ; puis MM. Melley et Recordon, architectes, sont élus membres du comité en remplacement de MM. Rouge et Maurhoffer, membres sortants.

Il est communiqué à l'assemblée une circulaire du comité central ; ce dernier prévise défavorablement à la question de savoir si la société se fera représenter à l'exposition universelle de Paris en 1889 ; d'après le comité central, cette date serait trop rapprochée du moment de la dernière exposition universelle de 1878. Une assemblée de délégués, convoquée pour fin avril, traitera cette question. L'assemblée décide de renvoyer l'affaire au comité pour étude.

Le fin de la séance est occupée par plusieurs intéressantes communications :

M. Duvoisin, ingénieur, donne des détails sur les projets de tramway à Lausanne.

M. Perey explique quels sont les travaux projetés pour empêcher l'avalanche de la Chauméni, près Saint-Gingolph, d'obstruer la voie du chemin de fer, ce qui arrive presque régulièrement chaque année.

M. l'ingénieur en chef Meyer annonce que les études du chemin de fer Viège-Zermatt sont à peu près terminées ; il est fort possible qu'on passe prochainement à l'exécution des travaux.

Enfin M. Jaccottet, ingénieur, nous entretient des travaux du tunnel en construction près de la Chaux-de-Fonds, tunnel construit dans le but d'éviter le rebroussement actuel.

Après la séance un souper, où la plus grande cordialité n'a cessé de régner, réunit une partie des membres de l'assemblée ; il est à regretter qu'un plus grand nombre de nos confrères n'ait pas pu se joindre à nous dans cette occasion.

Le secrétaire : H. VERREY.